

3 volets

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

www.dastri.fr



VOUS TRIEZ
NOUS COLLECTONS

DASTRI, L'ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS
ET FINANCÉ À 100 % PAR SES ADHÉRENTS

GÉRER
LES DASR
PERFORMANTS
DES PA



DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
PAT : Patients en Auto-Traitement

QUELS SONT LES PATIENTS CONCERNÉS ?

C'est l'arrêté du 23 août 2011 qui fixe la liste des pathologies prises en compte par la filière DASTRI et définit ainsi les patients concernés. Diabétiques, hémophiles, personnes atteintes de la maladie de Parkinson, d'ostéoporose ou séropositives, le système de tri et de collecte géré par DASTRI s'adresse à une grande diversité de patients. Mais les diabétiques représentent de loin la catégorie la plus importante.

Leur point commun ? Il s'agit de Patients en Auto-Traitement, c'est-à-dire de personnes qui se soignent hors structure de soins et sans l'intervention d'un professionnel de santé.

Les Professionnels Libéraux de Santé (PLS), dont l'intervention génère également des DASRI perforants, sont responsables de leurs déchets d'activité de soins et de leur élimination hors dispositif DASTRI.

1,4 million de patients en auto-traitement en France.



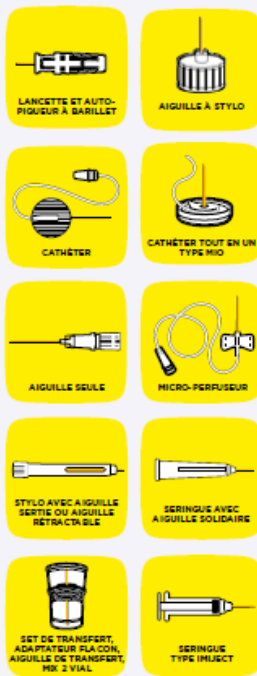
LES BOÎTES À AIGUILLES EXISTENT EN 2 FORMATS : 1 LITRE ET 2 LITRES

QU'EST-CE QUE LES PCT OU DÉCHETS PERFORANTS ?

L'activité de soins effectuée par ces patients génère des déchets. Certains sont des Piquants, Coupants, Tranchants (PCT), d'autres des déchets mous. Seuls les PCT sont pris en charge par la filière DASTRI. Pour être soustraits du circuit des déchets ménagers, ils doivent être triés par les patients et stockés dans des boîtes à aiguilles.

18 C'est le nombre de pathologies défini par l'arrêté du 23 août 2011.

LES 10 CATÉGORIES DE PIQUANTS, COUPANTS, TRANCHANTS



AMÉLIORER LA VIE DES PATIENTS ET LA SÉCURITÉ DE TOUS

Agréé par les pouvoirs publics le 30 décembre 2012 en tant qu'éco-organisme national chargé de la collecte et du traitement des DASRI perforants des patients en auto-traitement, DASTRI répond à un double défi de santé publique.

Le premier est un enjeu de sécurité : soustraire les Piquants, Coupants, Tranchants du circuit des déchets ménagers où ils peuvent provoquer des blessures, notamment aux personnels en charge de la collecte et du tri. Le second défi est de faciliter la vie des patients, en mettant en place un dispositif national de proximité.

DASTRI : UN ÉCO-ORGANISME NATIONAL ATYPIQUE

Au sein de la vingtaine d'éco-organismes français, nés du concept de Responsabilité Élargie du Producteur, DASTRI présente plusieurs spécificités.

Pour cet éco-organisme, la dimension sanitaire prime sur la dimension environnementale. DASTRI se doit de respecter de nombreuses contraintes sanitaires. Son objectif est le tri et la collecte des déchets pour les éliminer, et non à des fins de recyclage dans l'optique de l'économie circulaire.

Autre spécificité de DASTRI : être un éco-organisme opérationnel très intégré, de l'amont - la fabrication des boîtes à aiguilles pour les patients - jusqu'à l'élimination du déchet. Enfin, DASTRI constitue un exemple de filière nationale unique en Europe pour ce type de déchets.

LE RÔLE DES PHARMACIES

S'agissant d'une problématique de santé publique, il est naturel que les pharmacies tiennent un rôle significatif dans la filière. Elles commercialisent les traitements qui, une fois utilisés par les patients, vont devenir des DASRI perforants. Elles ont l'obligation de distribuer gratuitement

VOUS AVEZ DIT ÉCO-ORGANISMES ?

Les éco-organismes français se classent en deux catégories : les éco-organismes dits "financeurs", dont la principale mission est de collecter des ressources auprès d'une catégorie d'acteurs pour les transférer à une autre, en charge de la gestion du déchet. Et les éco-organismes "opérationnels" qui, comme DASTRI, assurent ou font assurer eux-mêmes la collecte et le traitement du déchet.

DASTRI : LE PLUS PETIT ÉCO-ORGANISME

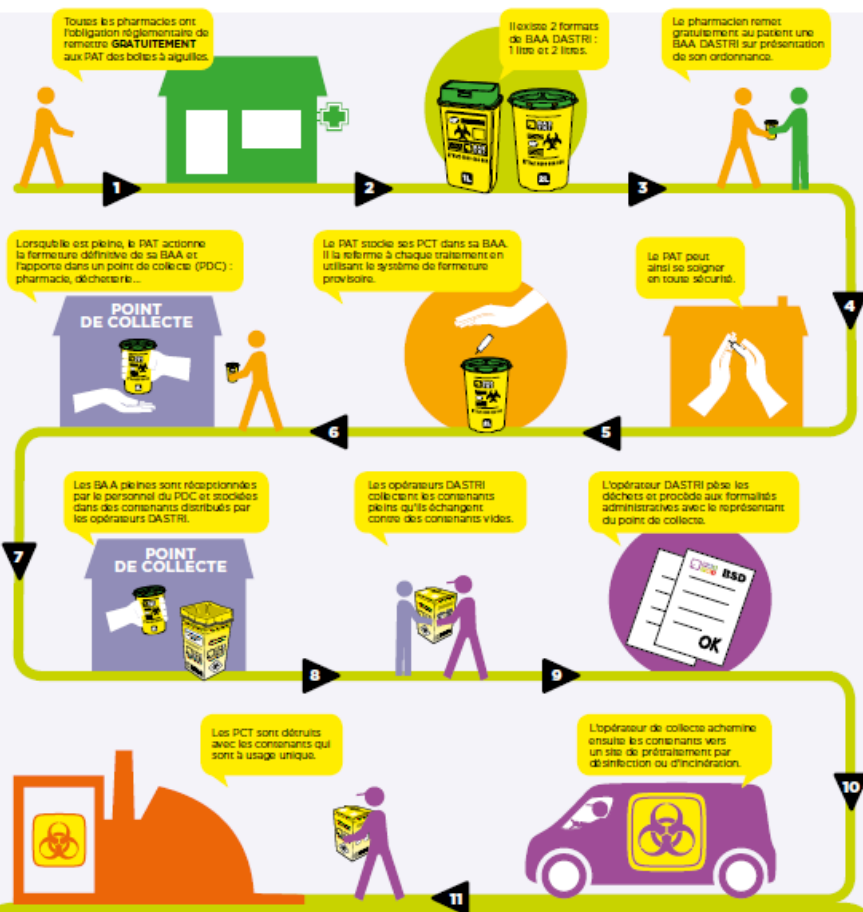
Avec un gisement annuel estimé à 360 tonnes, les DASRI PAT PCT constituent le plus petit gisement pour lequel a été organisée une filière REP. À titre de comparaison, Éco-mobilier évalue son gisement annuel à 1,7 million de tonnes ; Ecofolio à 4 millions de tonnes.

aux patients des boîtes à aiguilles. Et peuvent décider, dans certaines conditions, de devenir Points de Collecte pour les patients.

LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La réglementation ne leur impose aucun rôle dans le dispositif DASTRI. Néanmoins, nombre d'entre elles se sont impliquées ces dernières années dans la collecte des DASRI des patients. Le succès de la filière les intéresse au premier chef, puisqu'il va assurer la sécurité des personnels de collecte et de tri. Certaines collectivités ont d'ores et déjà décidé de rester impliquées.

UNE FILIÈRE AU SERVICE DES PATIENTS EN AUTO-TRAITEMENT



GLOSSAIRE

BAA = Boîtes à Aiguilles. C'est le contenant distribué gratuitement aux patients en auto-traitement pour qu'ils stockent leurs déchets perforants.

DASTRI = Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux.

DM = Dispositifs Médicaux, tels que seringues, aiguilles, cathéters...

LBM = Laboratoires de Biologie Médicale.

PAT = Patient en Auto-Traitement. Personne qui s'administre un traitement médical et/ou réalise de l'auto-surveillance hors structure de soins et sans l'intervention d'un professionnel de santé (médecin, infirmière...).

PCT = Piquants, Coupants, Tranchants. Abréviation des déchets de soins perforants par opposition avec les déchets mous.

PDC = Points de Collecte. Répartis sur tout le territoire, les PDC constituent le Réseau DASTRI et sont géolocalisés sur le site www.dastri.fr.

REP = Responsabilité Élargie du Producteur : concept qui découle du principe du pollueur-payeur, au nom duquel un producteur ou distributeur est responsable de la prise en charge, notamment financière, des déchets résultant de l'usage des produits qu'il a mis sur le marché.

UN ÉCO-ORGANISME ANCRÉ DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Des facilitateurs locaux

Pour réaliser les missions qui lui sont confiées, DASTRI a fait le choix de l'ancrage local. Dans les DOM, le premier point d'ancrage est le facilitateur, choisi par l'éco-organisme dans chaque territoire pour relayer son action vis-à-vis des différentes parties prenantes.

Le système de distribution des boîtes à aiguilles

Second point d'ancrage local,

les quelque 600 pharmacies d'officine implantées dans les DOM distribuent gratuitement les boîtes à aiguilles aux 62 000 patients en auto-traitement. Des stocks constitués localement - majoritairement chez des grossistes-répartiteurs mandatés par DASTRI pour livrer les officines - permettent de fluidifier l'approvisionnement en boîtes.

400 points de collecte et 5 opérateurs

Côté collecte des boîtes, le réseau DASTRI s'appuie sur plus de 400 sites : des pharmacies pour l'essentiel, auxquelles s'ajoutent des déchèteries, des centres de santé... Les contenants pleins sont acheminés par l'opérateur sélectionné par DASTRI vers un site local de traitement ou de prétraitement par désinfection.

CARTES DES IMPLANTATIONS

GUADELOUPE

Opérateur : MEDICLI.NET



MARTINIQUE

Opérateur : E Compagnie



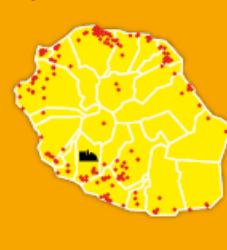
GUYANE

Opérateur : ESG



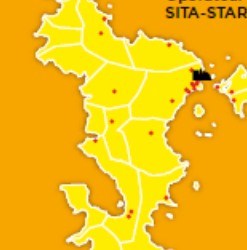
RÉUNION

Opérateur : SMD-CDI



MAYOTTE

Opérateur : SITA-STARMAYOTTE



● SITE DE COLLECTE (PHARMACIE, DÉCHÈTERIE, CENTRE DE SANTÉ) ■ SITE DE TRAITEMENT

DONNÉES CLÉS



43

Nombre d'adhérents en 2014 à l'éco-organisme DASTRI : entreprises du médicament, fabricants et distributeurs de dispositifs médicaux ou entreprises mixtes.



5 MILLIONS

Nombre de Boîtes à Aiguilles (BAA) que va faire fabriquer DASTRI d'ici fin 2014 pour approvisionner toutes les pharmacies du territoire, où les patients pourront se les procurer gratuitement.

25 000 €

Coût annuel, rapporté à une tonne de DASRI PAT PCT, pour les adhérents à l'éco-organisme, qui financent 100 % de la filière sans en répercuter le coût sur les patients.

360 TONNES*

Estimation du poids des DASRI PCT produit annuellement par les patients en auto-traitement. Soit le plus petit gisement d'une filière REP en France.

*Selon étude de l'ORIS Rhône-Alpes réalisée en 2005, dont les résultats ont été extrapolés à l'ensemble du territoire dans le cadre d'une étude commanditée par l'ADEME en 2008.

15 5 000 50 000

Trois chiffres qui résument les objectifs de maillage du territoire définis par le cahier des charges de DASTRI :

- un point de collecte (PDC) tous les 15 km
- au moins 5 000 PDC sur l'ensemble du territoire
- un PDC pour 50 000 habitants

INFOS PRATIQUES



GUADELOUPE / SAINT-MARTIN / SAINT-BARTHÉLEMY

Facilitateur : Isabelle Junet
isabelle.junet@free.fr
2230 bis Route de la Rosette
Villa des Voyageurs, 97160 Le Moule
Tél. : 06 90 76 58 86

Référent DASTRI : Clément Izard
clement.izard@dastrif.fr

MARTINIQUE

Facilitateur : Sandrine Francisco
entreprises.environment@gbh.fr
Association ENTREPRISES
ET ENVIRONNEMENT
Acajou BP 423
97292 Lamentin cedex 2
Tél. : 05 96 50 86 45
Fax : 05 96 50 38 02

**Référent DASTRI :
Nicolas Kudlikowski**
nk@dastrif.fr

GUYANE

Facilitateur : Francis Vigne
francis.vigne@acorpeguyane.com
37 rue Gabriel Deveze
97300 Cayenne
Tél. : 05 94 25 44 95

Référent DASTRI : Nicolas Kudlikowski
nk@dastrif.fr

MAYOTTE

Facilitateur : en cours de recrutement
Contact local : Audrey Champion
audrey.champion@ademe.fr
ADEME - Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie
Espace Canopia - Les Hauts Vallons
BP 1226 - 97600 Mamoudzou
Tél. : 02 69 62 32 37 - Fax : 02 69 62 32 35

Référent DASTRI : Camille Joncour
camille.joncour@dastrif.fr

LA RÉUNION

Facilitateur : en cours de recrutement
Référent DASTRI : Camille Joncour
camille.joncour@dastrif.fr

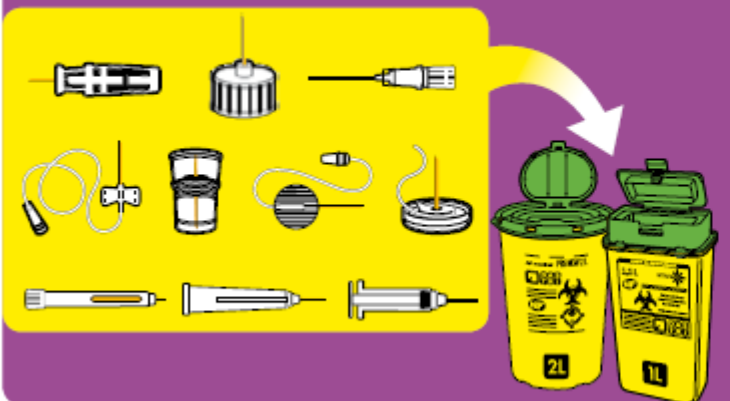
DASTRI

Espace Hamelin
17 rue de l'Amiral Hamelin,
75116 Paris
Tél. : 01 45 05 70 79

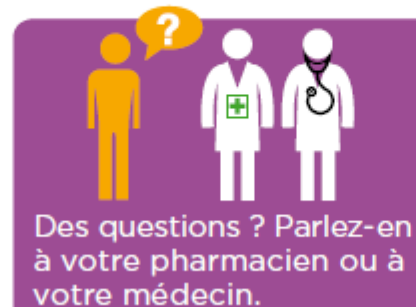
www.dastrif.fr

Carte mémo-PAT

CE QUE JE PEUX METTRE DANS LA BOÎTE



VOUS TRIEZ
NOUS COLLECTONS



JE SUIS PATIENT EN AUTO-TRAITEMENT EN TERRITOIRES D'OUTRE-MER

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS DE SOINS PERFORANTS ?



Affiche déstockage



FILIÈRE PATIENTS EN AUTO-TRAITEMENT



VOUS TRIEZ
NOUS COLLECTONS



DÉSORMAIS, UNE SOLUTION EXISTE POUR VOS AIGUILLES !

Profitez de la semaine du Développement Durable (du 1^{er} au 7 avril 2014) pour rapporter vos boîtes à aiguilles dans un point de collecte.



BALIS-BAHREUX

Pharmacie Guy Jérol
ZAC de Donville Wanché - 05 90 90 0173

Pharmacie du Tamarailler
1 Espace commercial Le Tamarailler Décaoort
Angle rue Plouster, Estrozier et Boulevard du
Lainé - 05 90 25 10 12

Pharmacie La Marquette
Boulevard de Houëlbourg, 21 de Jany
05 90 26 74 36

CAJAL

Pharmacie Daghar
Zone Artisanale des Rives Blancs - 05 90 81
08 46

CASSO-YEUSE

Pharmacie du Centre
18 rue de Cours Nélice - 05 90 81 12 02

Pharmacie du Champ d'Arbaud
Boulevard Fille Eboul - 05 90 81 52 00

Pharmacie Nélice
11 rue de Cours Nélice - 05 90 38 26 35

Pharmacie Besaloun
2 Place de la Liberté - 05 90 81 11 87

BOUR-LA-NE

Pharmacie du Bourg
La Bourg - 05 90 86 71 41

CAPESTÈME BELLE-EAU

Pharmacie Centre
1 Espace Belle-Sans-Pont-de-Gers
05 90 86 35 49

Pharmacie Le Bourg
30 rue Paul Lacaze - 05 90 86 30 09

Pharmacie Les Flamboyants
Centre Commercial Les Flamboyants
05 90 86 03 73

PHARMACIE MODÈS

Pharmacie Modès
74 avenue Paul Lacaze - 05 90 86 32 15

Pharmacie Trévis
27 boulevard De la République - 05 90 86 37 21

COUVÉ

Pharmacie Médica
1 rue de la Forêt de la Sud - 05 90 86 58 96

GRAND-BONNE

Pharmacie Centrale
1 Place de l'Église - 05 90 87 90 12

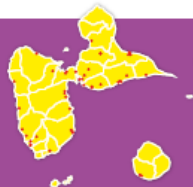
Pharmacie La Poste
12 rue de la République - 05 90 87 90 19

LA-MONTRE

Pharmacie Grand Dupont
Rue de la République - 05 90 25 00 15

Pharmacie la Rosière
5 Section la rosière - 05 90 83 05 16

LES POINTS DE COLLECTE EN GUADELOUPE



LE GOSIER

Pharmacie Océan
30 avenue Général de Gaulle
05 90 84 05 05

Pharmacie de Rose Gullard
1 rue de Rose Gullard - 05 90 88 69 24

Pharmacie du Gode
Rue de la République, 1 rue Pierre Langlois
05 90 84 30 09

Pharmacie Louise
183 boulevard du Général de Gaulle
05 90 84 06 04

Pharmacie Reiz
1 Centre Commercial Sud du Fort
05 90 80 86 15

LES ÎLES

Pharmacie de la Rairie
Rue Saint Jean - 05 90 23 20 20

Pharmacie du Houl
84 boulevard Buge - 05 90 23 55 05

Pharmacie Reiz Bantelot
65 boulevard Rouge - 05 90 23 21 29

Pharmacie Weller Caruel
Centre Commercial Sidé Sidé la Baie
05 90 23 26 19

LES ANCHERS

Pharmacie Couvret Reuz Michèle
Espace Dupont - 6 Rue Roland Garros
05 90 82 98 30

Pharmacie de Grand Camp la Rocade
Centre Commercial Grand Camp la Rocade
05 90 82 90 27

Pharmacie de l'Alouette Sotie
Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes
05 90 83 40 40

LES ANCHERS

Pharmacie de la Cité de Médière
3 Médière Kallapa,
Avenue du Général de Gaulle
05 90 82 08 70

Pharmacie de la Rose
Section Bouterosse - 05 90 20 55 55

LES ANCHERS

Pharmacie du Raire
1 Morne Vergain - 05 90 83 40 13

LES ANCHERS

Pharmacie Gombault
101 Rue de Choiseul - 05 90 81 55 27

LES ANCHERS

Pharmacie Villa Béni
4 et 6 Avenue du Général de Gaulle La rairie
05 90 85 48 48

LES ANCHERS

Pharmacie Dédicace
Centre Commercial Méliès - 05 90 48 87 44

LES ANCHERS

Pharmacie de l'Éclair
25 rue de Chère - 05 90 24 87 36

LES ANCHERS

Pharmacie du Marché
26 Angle rue Décaoort et Bajon
05 90 24 70 43

LES ANCHERS

Pharmacie Salomon
1 Angle rue Dupont/Décaoort
05 90 24 68 27

LES ANCHERS

Pharmacie de la Place
10 rue Nelly Bernard, Place de la Maîtrise
05 90 94 95 27

LES ANCHERS

Pharmacie Éclair
54 rue Fille Eboul - 05 90 86 40 21

LES ANCHERS

Pharmacie Maritonne
17 rue Carthage - 05 90 84 19 05

LES ANCHERS

Pharmacie
Rue St-Jacques - 05 90 82 48 28

PETIT-CANAL

Pharmacie Salongo-Corélie
4 rue de l'Église - 05 90 22 60 48

Pharmacie du Pédra
1 Baie Porting Super U - 05 90 20 91 21

Pharmacie Sene Françoise
1 rue de la République - 05 90 22 62 20

POINTE-À-PITRE

Pharmacie François
24 rue Sud Carthage - 05 90 82 81 08

POINTE-À-PITRE

Pharmacie Pison Wickmann
Rue de la République - 06 90 73 45 90

POINTE-À-PITRE

Pharmacie de la Presse
1 Place Roue Nationale - 05 90 80 12 82

Pharmacie René Michel
26 rue de Bologne - 05 90 80 09 80

POINTE-À-PITRE

Pharmacie Sambadin
1 place de Marché - 05 90 80 12 88

POINTE-À-PITRE

Pharmacie de l'Éclair
Place de Marché - 05 90 86 41 02

Pharmacie Port Carthage
Avenue Kennedy - 05 90 81 50 90

POINTE-À-PITRE

Pharmacie Bantelot
1 Rue Nationale 2 - La Baie - 05 90 28 20 23

POINTE-À-PITRE

Pharmacie de l'Éclair
1 Avenue des Coteaux - 05 90 28 89 27

POINTE-À-PITRE

Pharmacie Olivier Skery
ZAC de Neillier Antipôle - 05 90 82 28 80

SANT-LAURE

Pharmacie Florippe
8,3 rue de l'Église - 05 90 88 13 89

Pharmacie les Camélias
1 Chasseauron - 05 90 72 48 06

Pharmacie de Glacé
1 rue de la République - 05 90 22 81 50

Pharmacie Salvo-Anna
89 rue Lesclapart - 05 90 88 31 77

STOIS-VALENTS

Pharmacie Gérard
13 rue Germaine Stéphan - 05 90 82 90 41

STOIS-VALENTS

Pharmacie Yveline et Christophe
39 rue de Général De Gaulle - 05 90 82 98 07

VAL DE LA RIVIERE

Pharmacie Germain
17 rue de Gley - 05 90 38 41 27

VAL DE LA RIVIERE

Pharmacie de l'Éclair
1 rue de la République - 05 90 86 37 21

VAL DE LA RIVIERE

Pharmacie de l'Éclair
1 rue de la République - 05 90 86 37 21

VAL DE LA RIVIERE

Pharmacie de l'Éclair
1 rue de la République - 05 90 86 37 21

VAL DE LA RIVIERE

Pharmacie de l'Éclair
1 rue de la République - 05 90 86 37 21

VAL DE LA RIVIERE

Pharmacie de l'Éclair
1 rue de la République - 05 90 86 37 21

VAL DE LA RIVIERE

Pharmacie de l'Éclair
1 rue de la République - 05 90 86 37 21

